

MORT D'UNE COLLEGUE EN PSYCHIATRIE : PAS UNE FATALITE, UNE CONSEQUENCE !

La Fédération SUD Santé Sociaux exprime sa plus profonde émotion après le décès de notre collègue, jeune infirmière de 30 ans, qui a perdu sa vie, en voulant soigner. Elle adresse tout son soutien à sa famille, ses proches et manifeste sa solidarité à ses collègues du centre hospitalier de Thouars (CHNDS) dans les Deux Sèvres.

Cette tragédie nous rappelle la dangerosité à laquelle nous sommes exposé-e-s régulièrement dans l'exercice de nos missions. Les patient-e-s ne sont pas responsables de leurs maladies, mais, l'Etat et ses représentant-e-s, sont responsables de ne pas donner aux professionnel-le-s les moyens nécessaires à un soin sécurisé.

La Fédération SUD Santé Sociaux alerte et se bat au quotidien contre les politiques de réductions budgétaires qui ne prennent pas en compte les réels besoins de la population, rendant de plus en plus difficile nos missions de soins notamment en psychiatrie.

Celles et ceux qui meurent ou sont victimes de la violence institutionnelle résultant de l'asphyxie et du saccage de la psychiatrie publique sont toujours les mêmes : infirmier-es, aide-soignant-es, aide médico psy, éduc(s), agent-e de service hospitalier, personnel administratif, ouvrier-e-s, médecins. Le manque de moyens matériels, d'effectifs, de formation, de considération sont les principaux facteurs du mal-être au travail.

La fédération Sud Santé Sociaux s'insurge contre le silence de ce gouvernement qui se satisfait d'une simple déclaration et qui refuse une minute de silence à l'assemblée nationale pour notre collègue morte dans l'exercice de ces fonctions.

La Fédération SUD Santé Sociaux défend une psychiatrie humaniste et maintient son opposition au recours toujours plus important à la logique d'enfermement en psychiatrie.

Nous exigeons des moyens suffisants, le renforcement de la politique de secteur, la réouverture de lits d'hospitalisation et de lieux de soins ambulatoires de proximité (CMP, CATTP, Hôpitaux de jour) ainsi qu'une formation spécifique pour les professionnels de psychiatrie.

Plus jamais ça ...

Contact : Fédération SUD Santé Sociaux 01 40 33 85 00

